



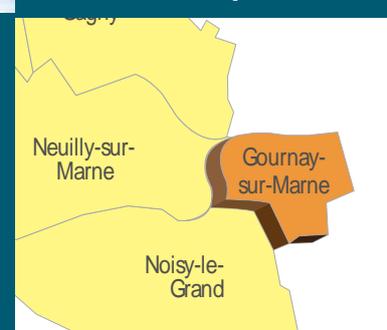
Jusqu'en mai,
fais ce qu'il te plaît !

Territoire p. 10 & 11

Sport p. 12 & 13

Culture p. 16 & 17

Animation p. 18 & 19



Chères Gournaysiennes, chers Gournaysiens

La ville de Gournay-sur-Marne aura été marquée, en 2016, par la Nouvelle Organisation Territoriale de la République (Loi NOTRe), avec la création au 1^{er} janvier 2016 de la Métropole du Grand Paris (MGP) et des 12 établissements publics territoriaux (EPT) la composant, notamment celui de Grand Paris – Grand Est dont notre ville fait partie.

La mise en place de ces nouvelles structures a engendré de profonds bouleversements sur la structure financière des villes franciliennes.

Durant l'année écoulée, cinq compétences propres ont été transférées aux EPT : le plan local d'urbanisme, le plan climat énergie, la politique de la ville, la gestion des déchets ménagers et assimilés, et l'eau et l'assainissement.

Le transfert de ces compétences et les charges de structure liées à ce nouveau Territoire ont donné lieu, pour 2016, à un versement de la Ville de 156 124 € au Fonds de Compensation des Charges Territoriales (FCCT) du Grand Paris – Grand Est. Pour Gournay-sur-Marne, cela concerne les compétences du PLU, de l'eau et de l'assainissement ainsi que la gestion des déchets ménagers et assimilés.

L'évaluation de ce fonds est composée d'une part fixe invariable de 125 000 € et d'une part complémentaire qui pourra fluctuer selon les besoins. Ainsi, nous veillons à ce que le FCCT dans son ensemble soit évalué au plus près des réels besoins de la Commune et du Territoire.

Vous pouvez compter sur ma détermination afin de veiller à ce que ces nouvelles instances génèrent le moins de charges de structure possible et par conséquent limitent les impacts sur notre commune.

Soyez assurés de mon total dévouement aux valeurs qui sont les nôtres.

Bien à vous,

Eric Schlegel.



Éric Schlegel,

Maire de
Gournay-sur-Marne

Gournay Infos n°11

Directeur de la publication : Éric Schlegel

Responsable de la communication :
Sébastien Bousquet

Rédaction : Michel Blasin, Sébastien Bousquet, Claire Cléro, François Daire, Éric Flesselles, Nathalie Kouider, Ingrid Pinchon, Delphine Schlegel, Nicolas Zdebski.

Maquette/Mise en page :
S. Bousquet

Crédits Photos & Illustrations : S. Bousquet - Ville de Gournay DR

Impression :
Le magasin du print à Neuilly-sur-Marne

Imprimé en 4 000 exemplaires sur du papier certifié PEFC et avec des encres végétales par un site de production Imprim'Vert

Dépôt légal : mars 2017



Retour en images sur...

Les vœux aux Gournaysiens

Vendredi 27 janvier, à l'Espace culturel Alain-Vanzo, avait lieu la cérémonie de présentation des vœux de l'équipe municipale. Devant plus de 400 personnes, Monsieur le Maire, entouré de son équipe, mais aussi de Monsieur le Préfet de Seine-Saint-Denis et de nombreux élus du Territoire Grand Paris – Grand Est, a mis à l'honneur les Gournaysiens.

Après avoir remis la médaille de la Ville à France JAMMET et Michèle DECARPENTRY pour leur travail de bénévolat qui a permis la création de la « Boîte à bouquins » au sein de la Maison pour tous, un hommage fut rendu à deux Gournaysiens, nouveaux détenteurs de la Citoyenneté française.

Pour la deuxième année consécutive, les *Virades de l'espoir* ont été célébrées pour le record de dons battu avec 15 611 € récoltés. Pour finir, les forces vives gournaysiennes furent mises à l'honneur avec Nathalie NYOBE pour l'implication du Collège Eugène-Carrière dans les événements de notre ville, Élisabeth CARBOL pour le dynamisme de l'association AVAEG et Pierre DECARPENTRIE pour la réussite de son entreprise.

Chacun a profité d'un vrai moment de convivialité autour d'un buffet réalisé avec le soutien du Lycée hôtelier de Dugny et au son du pianiste gournaysien Lucien HUA, suivi de l'entraînant trio de jazz manouche *Swing Club*.



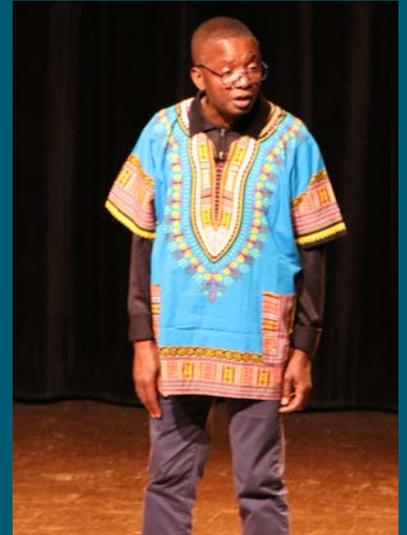
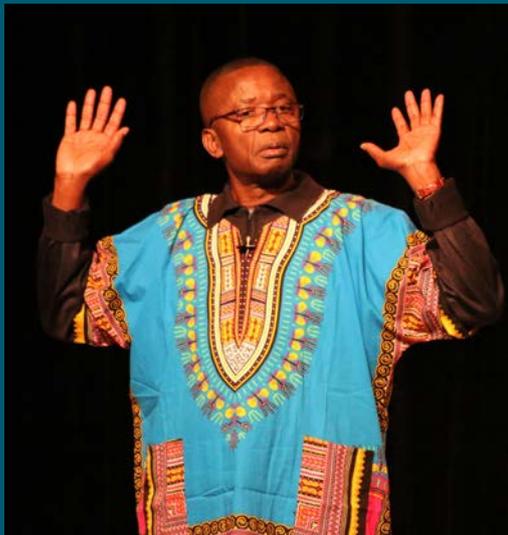
Les jouets avaient rendez-vous à Gournay

Le dimanche 27 novembre 2016, à l'Espace Alain-Vanzo, 42 exposants sont venus proposer aux badauds en quête de bonnes affaires leurs trésors d'enfance (tous en bon état de fonctionnement bien sûr) lors de la **Bourse aux jouets**. Les plus jeunes se baladaient émerveillés au milieu de ces monceaux de peluches ou de ces boîtes « magiques » qui promettaient de nombreuses heures d'amusement. Les étals bien chargés de mille et un jeux et jouets, l'étaient beaucoup moins en fin de journée au vu de la fréquentation.



Un fou noir pas si fou

Les rires ont été spontanés, mais souvent suivi d'un instant de réflexion tellement les situations décrites avec humour par Pie Tshibanda, étaient chargées d'émotion et de questionnement. Sa bienveillance et sa malice ont séduit de nombreux Gournaysiens venus l'écouter et voyager sans artifice dans l'espace et dans le temps pour le suivre dans son incroyable récit. Exilé de la République démocratique du Congo, installé en Belgique, il nous relate nos travers de « pays des blancs » vus par ce père qui raconte à sa fille qui sont les « autres », ceux qui ne ressemblent pas aux Belges qui les entourent.



Du rire sur grand écran

Vendredi 2 décembre, au sein de l'Espace Alain-Vanzo, la bonne humeur battait son plein avec la deuxième édition du Ciné-court de Gournay et la projection sur écran géant d'une série de 9 courts-métrages sur le thème de la comédie. Du burlesque au rire jaune, tous les styles d'humour étaient représentés. Les spectateurs gournaysiens ont véritablement passé un bon moment devant ces petits bijoux facétieux, car parfois les comédies les plus courtes sont bien les meilleures!



Des contes et des détours

Soeur Marie-Paule, célèbre conteuse dans les maisons de retraite et centres aérés de sa campagne, est venue nous balader pendant plus d'une heure dans son univers, passant des contes enfantins à sa vie de femme de foi.

Sans mâcher ses mots, mais jouant parfaitement avec eux, bravant parfois les interdits, elle pointe du doigt ce qui devrait nous révolter. Le public gournaysien ne s'y est pas trompé, même s'il était enclin aux moqueries ; l'humanité de Soeur Marie-Paule a séduit la salle ravie de ces contes, brossés « Tant bien que mal » par l'actrice Servane Deschamps.



Noël avant l'heure !

Les Gournaysiens ont su braver le froid de ce premier weekend aux températures hivernales afin de profiter de ce beau marché de Noël. Les stands rivalisaient d'idées cadeaux pour tous les âges, alors que le Père Noël recevait les plus jeunes dans son superbe chalet décoré. Les animations proposées et le sculpteur de ballon ont permis aux enfants de repartir avec un souvenir et l'on pouvait glâner de belles friandises sur l'un des stands qui proposait toutes sortes de gourmandises. Les plus grands ont pu quant à eux déguster un bon vin chaud ou un chocolat au stand de l'association AVAEG, coorganisatrice de l'évènement. Un grand merci à toute l'équipe de l'AVAEG qui a su cette année encore nous proposer des stands, ateliers et prestations de qualité. Beaucoup de travail de la part de ses adhérents avec un très beau résultat au final. Petits et grands étaient ravis.



Un déjeuner bien en rythme

Comme tous les ans, la Municipalité a offert aux personnes de plus de 65 ans un déjeuner au sein de l'Espace Alain-Vanzo. Agnès PONCELIN, Première adjointe, en a profité pour rappeler les nombreuses sorties proposées. Deux duos, une chanteuse et un musicien du groupe *Café crème* et deux danseuses de la formation *Les Rominger Sisters* ont accompagné ce repas. Il fut servi par le traiteur dieppois Loïc DUNET, chef du Cadet Roussel, et préparé à partir de produits de sa belle région. La piste de danse s'est ensuite ouverte afin de faire guincher pour la dernière fois de l'année les habitués de ces après-midi dansants.



Une mention bien récompensée

Le samedi 17 décembre, M. le Maire, accompagné d'Ingrid PINCHON, Adjointe déléguée à l'Enfance et la Jeunesse, et d'une partie de l'équipe municipale, a reçu les bacheliers ayant obtenu une mention, toutes filières confondues. Ils étaient nombreux à avoir répondu présents, entourés de leurs proches, fiers et émus. Le Maire les a félicités pour leur réussite scolaire. Ils se sont vu remettre une lettre de félicitations et une carte cadeau en signe de reconnaissance. Puis, tout le monde a profité de ce moment de retrouvailles autour d'un verre de l'amitié offert par la Commune.



Une galette pour le Comité Charles de Gaulle

Le Maire et de nombreux élus étaient présents pour partager la galette et le verre de l'amitié avec le Comité Charles de Gaulle, sur l'invitation de son président M. Jean-Pierre MIQUEL. C'est au sein de l'Espace Alain-Vanzo, décoré pour l'occasion aux couleurs du Grand homme, qu'une rétrospective en images a illustré le bilan de l'association pour l'année 2016, riche en activités variées. Un hommage a été rendu aux bénévoles du bureau de l'association qui la font vivre de manière dynamique.



L'esprit de Noël brille à Gournay

Cette année, la Commune a organisé un concours d'illuminations de Noël. Un jury d'élus s'est rendu aux adresses des participants inscrits afin d'élaborer un classement des décorations les plus originales et harmonieuses. Le gagnant, M. BELLANGER, 9 rue du Vert-Pré, a reçu deux places pour le spectacle de son choix lors de la saison culturelle. Nous félicitons également M. HOURQUEBIE et M. RODRIGUES pour leurs deuxième et troisième places.



Une histoire de magie ordinaire

Cette année encore, le spectacle de Noël offert aux enfants des écoles de la Ville a connu un grand succès. *Et s'il était une fois* oscille entre comédie musicale et spectacle de danse avec un ensemble de costumes époustouflants et une scénographie bien étudiée. Cette création a été coécrite, chorégraphiée et mise en scène par Iris MIRNEZAMI, ancienne Gournaysienne, pour la *Compagnie MOJGAN'ARTS* qu'elle a créée. Les quatre artistes, qui interprètent une dizaine de personnages à eux seuls ont permis aux enfants de prendre part à l'aventure de Pierre Pantin, personnage à l'apparence égoïste et fermé, mais qui finit par croire à la magie en trouvant l'amour.



L'esprit de fête pour les petits Gournaysiens

Le centre de loisirs des Chenapans est resté ouvert le temps des festivités avec son Marché de Noël. Les parents étaient invités à découvrir les créations de leurs bambins, réalisées avec des produits de récupération, un peu de peinture, beaucoup d'ingéniosité et certainement beaucoup de passion. Les enfants étaient fiers et ont témoigné de leur attachement à leurs animateurs et à leur directrice.

Le RAM a pris le relais en conviant parents, assistants maternels et les tout-petits à venir partager les délicieux buffets très colorés confectionnés par les utilisateurs de ce bel endroit. Vu le nombre de personnes présentes, on ne peut que saluer le travail de Karine CHAMBON, et son équipe, pour la réussite de ce nouveau service aux Gournaysiens.

Le centre multiaccueil des Petits Poucets a clôturer cette semaine de Noël avec une soirée de fête ; l'occasion pour l'équipe de présenter un spectacle de chant, plein de bonne humeur, orchestré par Catherine LE BARILLEC, la nouvelle Éducatrice de jeunes enfants, pour le plus grand bonheur des petits et de leurs parents qui ont repris en chœur les comptines.

Enfin, les Minimômes ont clos cette période festive avec leur fête de début d'année. Les parents étaient, là aussi, nombreux à admirer la décoration mise en place par la dynamique équipe de la structure. Ils ont aussi découvert de nombreuses photos de leurs enfants prises au fil de l'année, tout en dégustant un verre et en partageant différents mets qu'ils avaient apportés.





Une Chandeleur tout en bonne humeur

Évidemment qui dit Chandeleur, dit crêpes ! C'est donc lors d'un atelier crêpes animé par le club du troisième âge et Agnès PONCELIN que les montagnes de crêpes ont été réalisées. Elles ont été ensuite dégustées avec beaucoup de gourmandise par les seniors, fidèles à ce rendez-vous. Avec un DJ et son animation dansante et certains convives déguisés, tous les ingrédients étaient présents pour cet après-midi festif.



Une représentation atypique

L'Espace Alain-Vanzo affichait complet pour le spectacle de JARRY ce vendredi soir de janvier. Après une première partie, entrée en matière parfaite, le trublion habitué des vendredis soirs d'Arthur a renversé les spectateurs par son humour décapant, sa tendresse et ses attitudes un style franchement **ATYPIQUE**. Jouant avec la salle, toujours juste dans l'à-propos face aux réactions du public, improvisant des pans entiers, il a vraiment prouvé que le titre de son spectacle lui allait comme un gant. Au bout des deux heures de show, il a accueilli avec bienveillance et bonne humeur les spectateurs qui faisaient la queue pour l'approcher, lui demander un autographe ou un selfie dans ses bras. Merci, M. JARRY d'avoir posé votre talent quelques heures à Gournay !



Un loto intergénérationnel

Quand plusieurs générations se retrouvent lors d'un événement à la Maison pour tous, voilà le résultat : un grand succès pour le premier loto intergénérationnel ! L'amusement fut complet pour tous les joueurs pendus à l'annonce des chiffres et les « bingos » furent nombreux à fuser aux quatre coins d'une salle comble. Merci aux généreux donateurs pour les lots et rendez-vous prochainement pour de nouvelles animations dans ce nouveau lieu incontournable de la vie gournaysienne.



DE L'OREILLE ET DU DOIGTÉ

Depuis sa création en 1998, l'association musicale de Gournay (AMG) travaille pour le développement de l'apprentissage de la musique pour les enfants et les adultes de Gournay. **L'école a été créée en 1999, salle V.-Marceau. En 2004, le partenariat avec la Commune prenant forme, l'école a emménagé dans la maison mise à sa disposition par la Ville, 6 avenue Foch. Ainsi est née l'École de musique Jules-Massenet.**

L'école est adhérente à la FFEM (Fédération française de l'enseignement musical) qui balise les cursus et propose des examens en fonction du niveau des élèves.

L'enseignement est prodigué par des professionnels hautement qualifiés dans une ambiance chaleureuse, pour les instruments suivants : accordéon, violon, alto, violoncelle, flûte traversière, flûte à bec, clarinette, saxophone, guitare basse, piano, piano jazz, batterie, chant et trompette.

L'école participe, entre autres, aux commémorations du 8 mai et du 11 novembre avec des musiciens qui jouent les sonneries militaires et accompagnent une chorale d'enfants pour la Marseillaise.

L'AMG organise également des représentations avec des élèves ou des professeurs de l'école au sein de l'Espace Alain-Vanzo ou de l'école. Les entrées sont toujours libres et gratuites.

Depuis septembre, pour aider l'infatigable Roger TELLIER, qui a su faire de l'École ce qu'elle est devenue aujourd'hui, et qui la gère toujours bénévolement, l'association a créé un demi-poste d'adjoindé de direction. **Ce poste a été confié à Laure SERRIERE qui continue par ailleurs l'enseignement de la flûte traversière.**

Les subventions de la Ville couvrent les charges de ce nouveau poste et les cours collectifs (orchestre, formation musicale et chorale) de manière à ce que le montant payé par les usagers corresponde essentiellement au cours individuel d'instrument.

Contact : Roger TELLIER ou Laure SERRIÈRE
01 43 04 42 65
ecole.musique.gournay93@gmail.com
www.ecole-amggournay.fr



Colette BERNAUS



Présidente

Comment êtes-vous devenue Présidente ?

Depuis la création, j'ai fait partie de l'équipe « agissante » ; maintenant, étant plus disponible, j'ai accepté d'en devenir la Présidente. D'autre part, et en famille, j'ai toujours fait de la musique : un vrai bonheur. J'estime qu'il est indispensable et primordial de pouvoir proposer une telle structure aux enfants et aux adultes de Gournay. Comme

me disait mon professeur de musique : « quand on fait de la musique, on n'est jamais seul ».

Comment s'articule aujourd'hui le travail entre vous, le bureau de l'association et la direction de l'école ?

Le responsable de l'école, Roger, aidé de son assistante, Laure, gère et organise les cours et les examens. Il sélectionne les professeurs et s'occupe de toute la partie musique et pédagogie. Le bureau, entièrement bénévole, est à la disposition de l'école : création des affiches, rédaction des articles, aide lors des manifestations, gestion financière, bureautique, relations avec la Mairie. Chaque membre du bureau a un rôle particulier, mais les décisions et l'organisation se font toujours de manière collective, en réunion. Tout le monde peut aider tout le monde, il n'y a pas de réelle hiérarchie.

Quels sont les projets que souhaite porter l'association dans les années à venir ?

Les projets naissent, le plus souvent, en partenariat avec la Ville. Elle organise des événements et, à sa demande, nous participons musicalement. D'autres projets peuvent être montés avec le Conseil départemental. Par ailleurs, nous continuons d'organiser le concert des professeurs, et d'autres concerts suivant les opportunités et les subventions.

LE TERRITOIRE GRAND PARIS-GRAND EST : CARTE D'IDENTITÉ

L'établissement public territorial a pris naissance il y a maintenant un peu plus d'un an, au 1^{er} janvier 2016. **Il nous est apparu intéressant de tracer une carte d'identité des communes qui le composent et des représentants de chaque commune au sein de son Conseil de territoire.** Le siège de l'Établissement est à Noisy-le-Grand.

Le Conseil de territoire du 9 janvier 2016 a élu comme Président, Michel Teulet, le Maire de Gagny, et ses 13 Vice-présidents, de manière à ce que chaque commune soit représentée par son maire au sein du Bureau de l'établissement.



Établissement public territorial Grand Paris - Grand Est

Superficie : 71,6 km²
Nbr d'habitants : 385 587

Le Territoire compose, avec 10 autres EPCI, **la Métropole du Grand Paris (MGP) qui regroupe Paris et 130 communes** de la petite couronne.



Livry-Gargan

Habitants : Livryens
Superficie : 7,38 km²
Nbr d'habitants : 43 798

Pierre-Yves Martin, Maire (LR),
5^e Vice-président délégué à la gestion
des déchets



Clichy-sous-Bois

Habitants : Clichois
Superficie : 3,95 km²
Nbr d'habitants : 29 933

Olivier Klein, Maire (PS),
8^e Vice-président délégué au
renouvellement urbain



Les Pavillons-sous-Bois

Habitants : Pavillonnais
Superficie : 2,92 km²
Nbr d'habitants : 23 135

Philippe Dallier - Sénateur-maire (LR)
9^e Vice-président délégué aux
équipements culturels



Le Raincy

Habitants : Raincéens
Superficie : 2,24 km²
Nbr d'habitants : 14 400

Jean-Michel Genestier, Maire (SE),
7^e Vice-président délégué au
développement économique, à l'emploi
et à l'insertion



Villemomble

Habitants : Villemomblois
Superficie : 4,04 km²
Nbr d'habitants : 29 500

Patrice Calmèjane, Maire (LR),
4^e Vice-président délégué aux
équipements sportifs



Rosny-sous-Bois

Habitants : Rosnéens
Superficie : 5,91 km²
Nbr d'habitants : 44 448

Claude Capillon, Maire (LR),
1^{er} Vice-président délégué au Plan
local d'urbanisme



Vaujours

Habitants : Valjoviens
Superficie : 3,78 km²
Nbr d'habitants : 6 867

Dominique Bailly, Maire (LR),
13^e Vice-président délégué à la
prévention de la délinquance



Coubron

Habitants : Coubronnais
Superficie : 4,14 km²
Nbr d'habitants : 4 751

Ludovic Toro, Maire (UDI), Conseiller
régional, 3^e Vice-président délégué à
l'action sociale et solidaire



Montfermeil

Habitants : Montfermeillois
Superficie : 5,45 km²
Nbr d'habitants : 25 745

Xavier Lemoine, Maire (PCD),
10^e Vice-président délégué aux finances



Gagny

Habitants : Gabinien
Superficie : 6,83 km²
Nbr d'habitants : 39 195

Michel Teulet (LR), Maire, Président du
Territoire Grand Paris-Grand Est



Gournay-sur-Marne

Habitants : Gournaysiens
Superficie : 1,68 km²
Nbr d'habitants : 6 805

Éric Schlegel, maire (SE),
2^e Vice-président délégué à la politique
de l'habitat et au logement



Noisy-le-Grand, Siège

Habitants : Noiséens
Superficie : 12,95 km²
Nbr d'habitants : 64 619

Brigitte Marsigny, Maire (LR),
Conseillère régionale, 6^e Vice-présidente
déléguée au contrat de ville



Neuilly-sur-Marne

Habitants : Nocéens
Superficie : 6,86 km²
Nbr d'habitants : 34 955

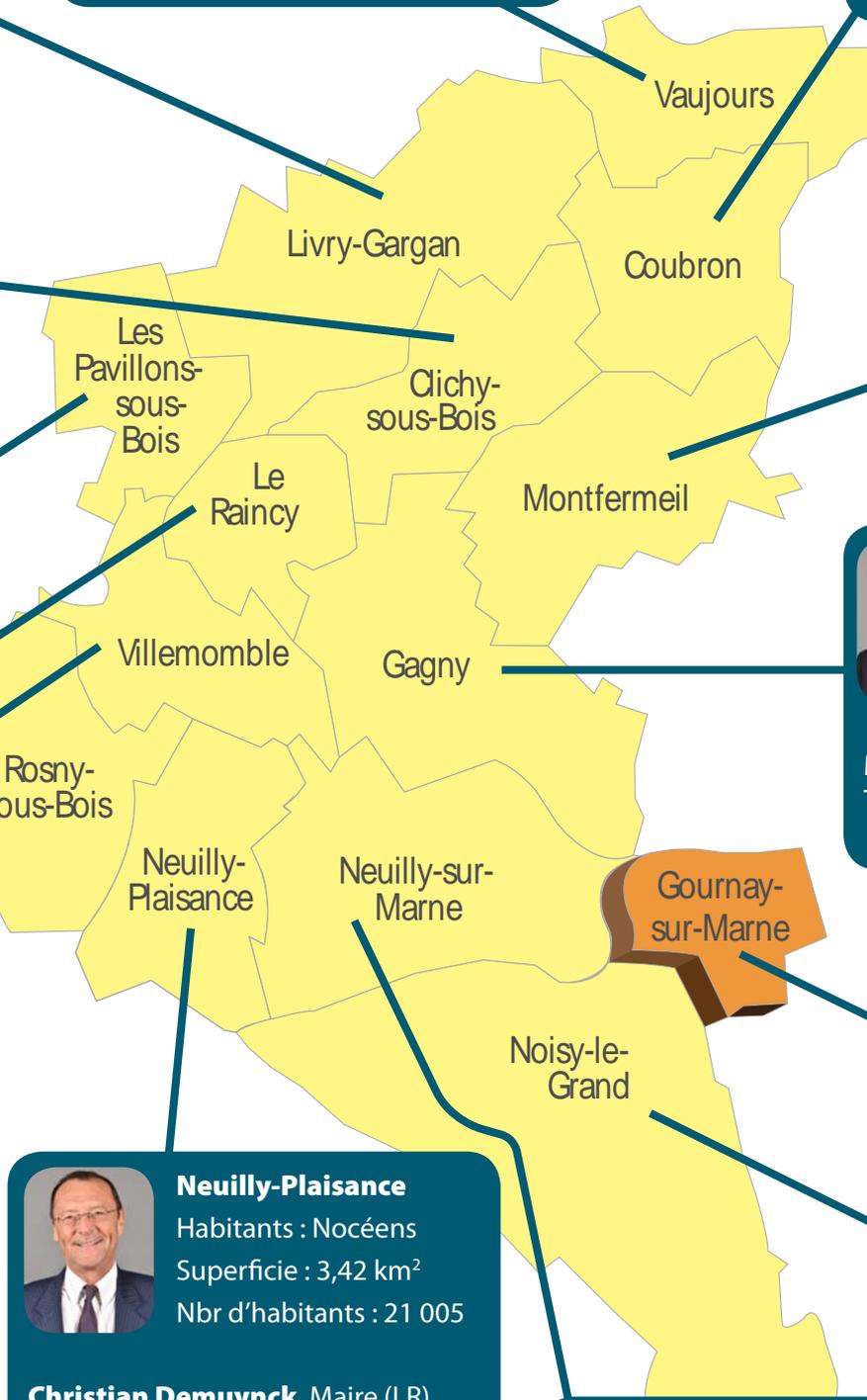
Jacques Mahéas, Maire (DVG),
11^e Vice-président délégué à
l'assainissement et l'eau



Neuilly-Plaisance

Habitants : Nocéens
Superficie : 3,42 km²
Nbr d'habitants : 21 005

Christian Demuynck, Maire (LR),
12^e Vice-président délégué au plan
climat-air-énergie



L'O₂, UN NOUVEAU CHALLENGE SPORTIF À 2

**Vous êtes majeurs ?
Vous aimez les défis sportifs ?**

Alors réservez votre matinée du dimanche 14 mai 2017.

Le service des Sports, en partenariat avec le club de canoë-kayak de Chelles, vous propose un nouvel événement : un duathlon baptisé L'O₂, course nature d'obstacles et canoë-kayak, en équipe de 2 (catégories hommes, femmes, mixte).

Vous devrez grimper, sauter, ramper pour franchir les obstacles placés sur les Bords de Marne. Puis, vous vous équiperez (gilet de sauvetage, casque et pagaie) pour effectuer **une boucle en canoë-kayak biplace sur la Marne, entre la Plage et le pont Charles-de-Gaulle.**



Cette course est accessible à tous, seules conditions : être majeur, savoir nager et **porter un tee-shirt de couleur bleue.**

Un verre de l'amitié clôturera cette matinée sportive et **des récompenses seront remises aux gagnants de chaque catégorie.**

Attention, le nombre de participants est limité (4 vagues de 10 équipes au départ sur la matinée) et les inscriptions préalables sont impératives. Il n'y aura pas d'inscriptions le jour même.

N'hésitez pas, venez redécouvrir la Plage de Gournay-sur-Marne, site principal de l'évènement.

Participation : 15 €/pers. - Informations à venir sur le site de la Ville ou contactez le service des Sports par mail à sports@gournay-sur-marne.

TOUS EN SPORT, 3^E ÉDITION

Cette nouvelle édition de la journée Tous en Sport se tiendra le dimanche 4 juin 2017.

Le matin, les enfants âgés de 3 à 12 ans, accompagnés de leurs parents, pourront s'exercer à différents sports (gymnastique, football, karaté, rugby, tennis, basket...). Ce sera l'occasion rêvée de faire un choix avant le forum des associations qui se déroulera le premier weekend de septembre. Une communication plus détaillée sera faite au sein des écoles quelques semaines avant l'évènement.



L'après-midi, les membres des associations sportives gournaysiennes se défieront amicalement lors de mini-olympiades.

Cette journée, assurée par le service des Sports de la Ville et quelques bénévoles, sera bien sûr entièrement gratuite.

Petits ou grands, réservez dès maintenant votre dimanche.

Renseignements et inscriptions auprès du service des Sports en écrivant à sports@gournay-sur-marne.fr



DANSE AVEC UNE STAR

Dimanche 4 décembre 2016, l'Académie de danse de Gournay-sur-Marne accueillait une **pointure dans le monde de la chorégraphie**. **Julia SPIESSER** (chorégraphe de *Danse avec les Stars 2016*, des *NRJ Music Awards*, danseuse soliste pour *Sia* et pour *Danse avec les Stars* en Angleterre) dirigeait un stage avec les danseuses de Sabrina Lonis, professeure de la classe modern jazz.

Ce stage a rencontré un vif succès et la chorégraphe a félicité les élèves pour leur très bon niveau.



DE NOUVEAUX INVESTISSEMENTS

De nouveaux équipements sportifs sur la commune :

- ✓ **Gymnase** : une barre parallèle de gymnastique et la réparation de la barre asymétrique.
- ✓ **Stade** : une table extérieure de tennis de table en accès libre. Prévoir raquettes et balles.
- ✓ **Football** : le Football Club de Gournay (FC Gournay) a acquis un minibus 9 places pour ses adhérents. Il a également signé une convention de mise à disposition de celui-ci avec la Ville permettant à cette dernière de l'utiliser si besoin. **Le Club a également acheté, avec l'aide de la Ville, une cage de football amovible.** Celle-ci sera utilisable par les écoles primaires et le collège.



UN CHAMPION SUR LE TATAMI

Frédéric DEMONTFAUCON est passé du statut de passionné de judo et fan de Fabien Canu à l'âge de 5 ans au statut de champion, 27 ans plus tard. Plusieurs fois champion de France, et champion d'Europe, il monte sur la troisième marche du podium olympique à Sidney. Il est consacré l'année suivante et devient champion du monde dans la catégorie des – de 90 kg. Il est reconnu comme un grand expert de la planchette japonaise : tomoe-nage. Il est aujourd'hui 7^e Dan.

En parallèle de ce beau parcours sportif, Frédéric est devenu kinésithérapeute.

Le Judo Club de Gournay-sur-Marne a eu la chance, et l'honneur, d'accueillir ce grand champion venu partager sa passion et son expérience au cours d'un entraînement exceptionnel pour nos judokas.



DES PLAQUES DE RUES

À l'heure du GPS, il est parfois difficile de se repérer dans Gournay du fait de la topographie des rues, avec des trottoirs bordés d'arbres, et **l'absence de plaque indiquant la toponymie de certaines voies.**

Afin d'y remédier, les Services techniques municipaux procéderont, au cours de l'année 2017, à la pose de plaques de rue.

Celles-ci seront implantées à l'angle de chaque rue sur les clôtures riveraines selon les dispositions des articles R2512-6/R2512-7 du Code général des



Collectivités territoriales. **Les Services techniques contacteront les riverains concernés pour trouver un emplacement en adéquation avec le style et l'intégrité des clôtures.**

DES NOUVELLES DE LA FIBRE

Selon la convention tripartite (Communes – Conseil départemental – SFR Numéricable) signée en mai 2009 pour une durée de 25 ans, **la fibre se déploie sur notre ville.**

En effet, les 13 points de mutualisation (armoires) pour le déploiement de cette dernière sont en train d'être installés suivant le maillage prédéterminé. Ces armoires seront ensuite connectées au réseau arrivant de Gagny.

Les premiers riverains pourront être raccordés à partir du 1^{er} semestre 2018. Chacun pourra choisir l'opérateur de son choix parmi ceux présents sur la ville.



STATIONNEMENT

Depuis plusieurs mois, un groupe de réflexion autour du plan local de circulation se réunit pour étudier la problématique du stationnement et de la circulation dans notre commune.

Ce dernier présidé par Delphine SCHLEGEL, Adjointe au Maire chargée du Cadre de vie, est composé de Pierre HAGEMAN (Vice-président) et Bernard LIVIAN, élus de l'opposition, de Michel BLASIN, Directeur des Services techniques, **ainsi que de riverains volontaires issus de chaque quartier de la ville.**

Il a été décidé unanimement que, dans toutes les rues où cela serait techniquement possible, les voitures seraient remises dans le fil d'eau pour libérer les trottoirs, éviter la dégradation de ces derniers et limiter la vitesse dans les rues.

En ce qui concerne les autres voies, un stationnement à cheval mi-chaussée mi-trottoir sera instauré.



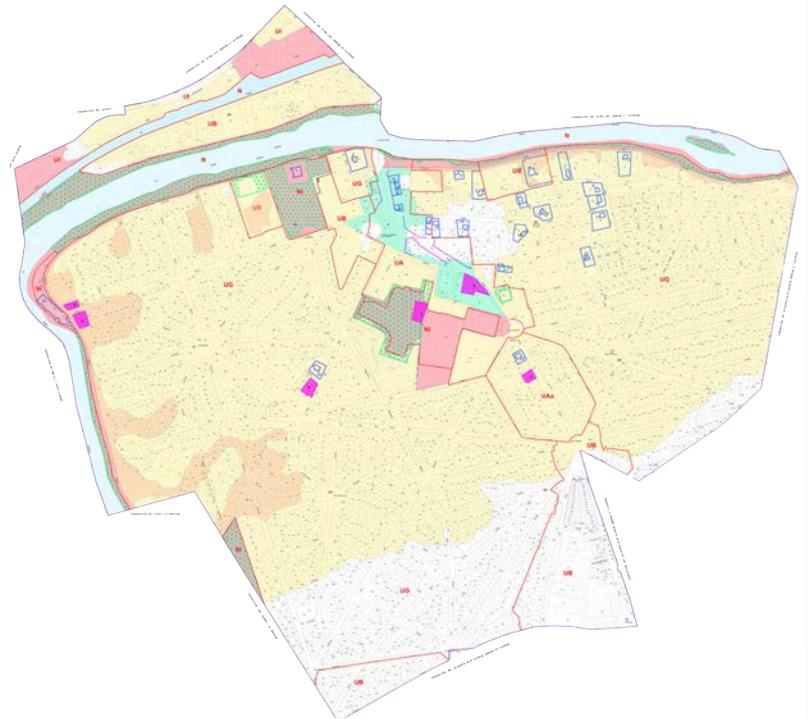
Ces aménagements seront réalisés progressivement et les riverains en seront informés en amont par arrêté municipal. **Le sens de circulation de certaines rues sera également revu afin de mieux réguler le trafic.**

Bien évidemment, ces décisions sont prises dans l'intérêt collectif et le strict respect de la réglementation en vigueur.

DERNIÈRE MINUTE : nous venons d'apprendre que le bureau de Poste va être entièrement rénové avec toutes les commodités et nouveautés proposées par la Poste ; les travaux démarreront vers le 18 avril, pour une fin prévue 1^{ère} quinzaine de juin. Pendant la durée des travaux, le service courrier sera assuré sur place, dans des locaux provisoires. Par contre, il n'y aura plus de distributeur de billets durant cette période.

LES PRINCIPALES RÈGLES DU NOUVEAU PLU

Le Plan local d'urbanisme (PLU) est entré en vigueur fin novembre 2016. Vous pouvez télécharger le plan de zonage et le règlement complet sur le site de la Ville, mais nous vous en présentons ici les principales règles. Avant tout projet de construction ou d'agrandissement, présentez-vous au service Urbanisme afin de vous faire préciser la réglementation dans sa totalité.

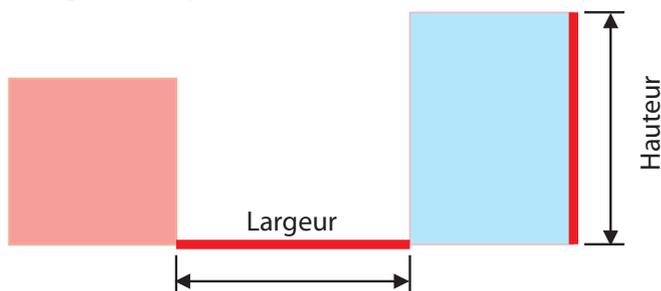


Vous pouvez consulter le plan en Mairie ou le télécharger au format PDF sur le site de la Ville, rubrique Cadre de Vie/Urbanisme.

Pour toutes les zones :

Article 8 : implantation de constructions sur une même propriété

Largeur de séparation = hauteur maximale



Les principaux articles du règlement suivant chaque type de zone :

Zones	article 6	article 7	article 9	article 10
	implantation sur rue	implantation aux limites séparatives	emprise au sol du bâti	hauteur maximale
UG	Recul 5 m minimum	<ul style="list-style-type: none"> dans la bande des 20 m après recul de 5 m construction à la limite séparative ou à partir de 2,5 m suivant largeur du terrain présence de vues à partir de 8 m 	30 % du terrain maximum	<ul style="list-style-type: none"> 9 m au-dessus des PHEC (Plus hautes eaux connues). 7 m en cas de toits-terrasse (50 % max de l'emprise du bâti)
UA	À l'alignement des voies	<ul style="list-style-type: none"> obligatoire sur les deux limites latérales sur 25 premiers mètres retrait de 8 m en fond de parcelle 	Jusqu'à 100 % en respectant l'article 7	13 m
UAa	Recul de 5 m imposé	<ul style="list-style-type: none"> obligatoire sur les deux limites latérales sur 25 premiers mètres retrait de 8 m en fond de parcelle 	Jusqu'à 100 % en respectant l'article 7	13 m (15 m avenue de Champs, si dernier étage en attique avec un recul de 2 m)
UB	Recul sur rue de 5 m minimum	<ul style="list-style-type: none"> sur une ou les deux limites latérales sur 25 premiers mètres retrait de 8 m en fond de parcelle 	50 % du terrain maximum	13 m (11 m pour la Promenade André-Ballu)

À noter : informations générales sur les principales règles transmises à titre indicatif, susceptibles de différer suivant les caractéristiques du terrain. La superficie minimale des terrains constructibles et le COS disparaissent, conformément à la loi ALUR. Tout travaux nécessite une autorisation d'urbanisme, délivrée par le service de l'Urbanisme.

LE MONDE DE RITA, DE CLÉMENTINE CELARIÉ

Le spectacle de Clémentine CÉLARIÉ, *Le monde de Rita*, initialement prévu le 25 mars 2017 est décalé au 13 mai 2017 à 20 h 30 à l'Espace culturel Alain-Vanzo.

En effet, suite au succès de la pièce « Darius » dans laquelle joue l'artiste au théâtre des Mathurins à Paris, la production a souhaité jouer les prolongations ! Malgré toutes les qualités de Clémentine, il lui est impossible d'être présente sur deux scènes à la fois !

Vous aurez donc tout le loisir de découvrir sa dernière pièce en avant-première, à Gournay-sur-Marne, lors de cette hallucinante et interactive création humaine et artistique.

La comédienne, seule en scène, nous fera vivre un voyage



symbolique dans l'unique but de réveiller en nous l'enfant intérieur.

Le ravissement produit est lié notamment à l'évocation de multiples rites réels ou imaginaires. Clémentine en expérimente plusieurs sous nos yeux, avant d'accéder à son essence personnelle. Vous l'aurez compris : l'artiste a mis son ego dans la poche d'une des centaines de vestes présentes sur scène. **Elle a choisi de rire d'elle-même afin de nous faire évoluer...**

Venez nombreux à la rencontre de Clémentine « Rita » CÉLARIÉ le samedi 13 mai à 20 h 30 à l'Espace Alain-Vanzo.

Billets en vente à la Mairie de Gournay auprès de Cathy Gonnet ou sur place le soir du spectacle. Renseignements 01 48 15 00 20

LES VOICE MESSENGERS

Considérés de longue date comme les successeurs légitimes des célèbres *Double-Six*, les **VOICE MESSENGERS** confirment brillamment sur scène la reconnaissance que leur avait offerte l'Académie du jazz lors de la sortie de leur album «Lumières d'Automne», en leur remettant le prestigieux **Prix du Jazz vocal**.

Gorgés de swing, d'enthousiasme et d'énergie communicative, les chanteurs et leur section rythmique, tout en finesse et en complicité, **font communier le public tour à tour avec l'esprit des big-bands de jazz classiques et avec les subtilités de la langue française.**

Rendez-vous à l'Espace Alain-Vanzo le samedi 27 mai à 20h30 pour cet exceptionnel concert.

Billets en vente à la Mairie de Gournay auprès de Cathy Gonnet ou sur place le soir du spectacle. Renseignements 01 48 15 00 20



RUY BLAS OU LA FOLIE DES MOUTONS NOIRS D'APRES L'ŒUVRE DE VICTOR HUGO

Le samedi 22 avril, la troupe d'Axel DHREY débarque sur la scène de l'Espace Culturel Alain-Vanzo pour vous présenter sa création phare : *Ruy Blas ou la folie des moutons noirs*.

Transformer le drame romantique de Victor Hugo, *Ruy Blas*, en une comédie, comme l'avait fait Gérard Oury (au cinéma avec Louis de Funès et Yves Montand dans *La Folie des grandeurs*), est le défi que s'est lancé le metteur en scène Axel DHREY.

Cette adaptation comique s'avère avoir le bon goût, dans sa douce folie, de ne pas confondre transformation et travestissement !

Sur scène, cinq comédiens et trois musiciens s'en donnent à cœur joie pour transformer la tragédie de Victor Hugo en comédie burlesque et jubilatoire. **Le voyage musical et théâtral s'effectue à un rythme effréné, dans la pure tradition du théâtre populaire.**

Anachronismes et décalages bousculent ce grand



classique, le rap s'invite dans l'intrigue du XVII^e avec un roi digne des clips les plus stylés. **La jeunesse, la générosité et l'entrain de la troupe dynamisent le texte. Les rires fusent.**

Ce spectacle haut en couleur, en costumes et en musique est à ne manquer sous aucun prétexte !

Rendez-vous le samedi 22 avril, Espace culturel Alain-Vanzo à 20 h 30. - Billets en vente à la Mairie de Gournay auprès de Cathy Gonnet ou sur place le soir du spectacle.

Renseignements 01 48 15 00 20

EXPOSITION « ÂMES DU PAYS BASQUE » ET « GOURNAY SECRET »



Du 13 au 21 mai, la Salle des mariages de l'Hôtel de Ville accueillera **une double exposition photographique consacrée au Pays Basque et à... Gournay-sur-Marne !**

Bruno BESTION, photographe basque, nous fera découvrir l'âme de son pays, **au travers d'une exposition haute en couleur et en nuances.**

Marielle SBRANA BLEY est une jeune photographe locale. **Elle aime dénicher le détail qu'elle seule est en mesure de voir !**



Vous connaissez ou pas le Pays basque, les photographies de Bruno BESTION ne vous laisseront pas insensibles ! Quant aux clichés de Marielle SBRANA BLEY, ils vous feront découvrir votre ville sous un autre angle... très secret !

L'exposition sera ouverte tous les jours du 13 au 21 mai de 10 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30 à l'Hôtel de Ville - Entrée est libre.



SOIRÉE DISCO

Envie de détente, de bonne humeur et de rythmes dansants ?

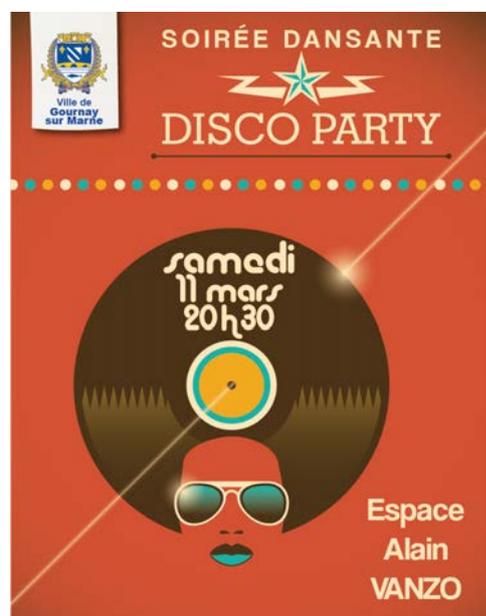
Venez passer votre soirée du samedi 11 mars à partir de 20 h 30 à l'Espace Alain-Vanzo.

Un DJ vous proposera de remonter le temps pour s'arrêter aux années disco 70's-80's. **Paillettes, boules à facettes et vêtements fluos seront de la fête.**

Nous danserons jusqu'au bout de la nuit sur des tubes des Boney M, Village People, Bee Gees et bien d'autres.

Un stand de petite restauration sera ouvert sur place

Entrée payante au tarif unique de 8 €. Réservation en mairie ou vente sur place le soir de l'évènement.



LE GRAND 8 - FAITES VOS JEUX



Pour sa seconde édition, Le Grand 8 sera de retour Espace Alain-Vanzo, et ce pour le plaisir de tous les joueurs.

Avec la participation de l'association campésienne *Cocktail Ludik*, **le dimanche 21 mai de 10h à 18h, petits et grands pourront partager des bons moments de jeux.**

Venez avec vos jeux ou découvrez et utilisez les jeux appartenant à l'association, la dizaine d'animateurs présents sur place vous aidera dans vos choix. **Vous pourrez également participer à un tournoi de Kingdomino.**

Nous vous attendons donc tous. Les enfants de moins de 12 ans devront cependant être accompagnés.

Un stand de petite restauration sera présent sur place afin de profiter pleinement du moment.

Entrée gratuite sans réservation nécessaire

BROCANTE : EN MAI, FAIS CE QU'IL TE PLAÎT

Cette année, exceptionnellement, la Brocante du Parc de la Mairie est avancée au dimanche 28 mai.

Toute la journée, avenue Foch et au pied de l'Hôtel de Ville, les brocanteurs amateurs vendront tous les objets qui encombrant leur grenier. Venez chiner pour trouver le bibelot qui agrémentera votre salon.

La brocante de l'année dernière a attiré le chiffre record de



237 exposants. **Sans nul doute, cette journée, organisée par la Mairie et des bénévoles, fera encore le bonheur de tous : exposants et visiteurs.**

Les modalités et les formulaires d'inscription seront disponibles sur le site de la Ville à partir du lundi 3 avril.

Brocante du Parc de la Mairie/Avenue Foch - À partir de 8 heures - Entrée libre.

Concours photo pour les Gournaysiens

Pour la première fois, la ville de Gournay-sur-Marne organise un grand concours photographique réservé aux Gournaysiens, sans limites d'âge. Les meilleurs clichés seront présentés lors de l'exposition du club photo de l'AGALC durant le dernier trimestre 2017.

Aucun thème n'est imposé ! Libre cours à votre créativité, votre imagination et votre sensibilité ! **Les modalités de ce concours seront communiquées sur le site internet de la Ville à partir du mois de mai.**

Un jury composé de photographes amateurs, de semi-professionnels, de non-photographes et d'élus se réunira pour noter les photos reçues, sur différents critères, cadrage, créativité... et départager les meilleures d'entre elles.

Profitez de l'arrivée du printemps, puis de l'été, pour sortir vos boîtiers !



CONCERT AU PROFIT DES RESTOS DU CŒUR

Le 6 mai prochain, l'Espace Culturel Alain-Vanzo recevra l'ensemble vocal Onelli de Clichy-sous-Bois et la chorale Croq'Notes, pour un grand concert exceptionnel au profit des Restos du Cœur.



L'ensemble vocal *Onelli*, est composé de 33 choristes répartis ainsi : 11 sopranos, 9 altos, 7 ténors et 6 basses. **Son répertoire s'étend du xv^e siècle à nos jours, en musique sacrée ou profane, classique ou traditionnelle, régionale et internationale.**

Nul besoin de présenter Croq'Notes! Cette chorale s'est produite à Gournay en mars 2016 laissant un merveilleux souvenir aux Gournaysiens venus nombreux pour l'applaudir.

Pour tous ceux qui n'étaient pas présents lors de ce concert, **ne ratez pas cette nouvelle occasion de l'écouter tout en faisant une bonne action au profit des Restos du Cœur.**

Les recettes seront intégralement reversées à l'association créée par Coluche,

mais vous pourrez aussi profiter de cette occasion pour faire vos dons aux Restos.

N'oubliez pas, les dons sont déductibles de vos impôts à hauteur de 75 %, dans la limite des plafonds autorisés.

Rendez-vous le samedi 6 mai, Espace culturel Alain-Vanzo à 20 h 30. - Entrée : 10 € (entièrement reversée au profit des Restos du Cœur).



Appel à participation pour la Fête de la musique 2017

La Municipalité renouvelle cette année sa Fête de la musique avec une sélection de groupes et de styles variés.

Comme chaque année, nous proposons d'ouvrir la scène à tous les musiciens gournaysiens désireux d'y participer. Cette belle soirée se déroulera le mercredi 21 juin et nous vous attendons nombreux pour applaudir les artistes.

Vous pourrez également venir vous restaurer sur place pour profiter du parc de l'Hôtel de Ville.

Quel que soit votre style, envoyez-nous votre candidature par mail à evenement@gournay-sur-marne.fr

DES SÉJOURS ANIMÉS, À LA MER ET À LA CAMPAGNE

Les vacances d'été sont l'occasion de découvertes et de rencontres, avec les copains. Le service Jeunesse vous propose 2 séjours :

Séjour mixte (2 groupes distincts : 6/12 ans et 13/17 ans) du 15 au 24 juillet à Saint-Georges d'Oléron (Charente-Maritime)

Le centre, situé à 500m de la plage, accueillera nos jeunes Gournaysiens pour faire le plein d'activités nautiques et découvrir le charme du village de Domino sur l'île d'Oléron. **Face au Ford Boyard : catamaran, char à voile, parc nautique, baignade, pêche à pied, mais également visites culturelles et activités sportives.**

La participation financière demandée aux familles est de 643 €, après la déduction de 20 % du coût du séjour pris en charge par la commune.



Séjour enfant 6/11 ans du 21 au 25 août à Argueil (Seine-Maritime)



Comme l'été dernier, les enfants seront accueillis au sein d'un manoir normand entouré de grands espaces extérieurs. Ils pratiqueront en priorité l'équitation, mais auront également l'occasion de découvrir la mini-ferme du centre et de participer à des ateliers cuisine. **De nombreux grands jeux extérieurs seront au programme, tout comme des moments de baignade et de découverte du patrimoine local.**

La participation financière demandée aux familles est de 337 €, après la déduction de 20 % du coût du séjour pris en charge par la commune.

Renseignements et inscriptions à l'Espace enfance.

Espace enfance, 5 rue des Pâquerettes (1^{er} étage) - Ouvert le lundi mercredi et vendredi de 8 h 30 à 11 h 45 et de 14 h à 17 h 15, le mardi de 14 h à 17 h 15 et le jeudi de 8 h 30 à 11 h 45.

Tel. 01 48 15 10 53 - courriel : espaceenfance@gournay-sur-marne.fr

PARENTS, IL EST TEMPS D'INSCRIRE VOS ENFANTS !

Inscriptions scolaires

Pour une entrée en septembre 2017 à l'École maternelle du Château en petite section (enfants nés en 2014) ou à l'École élémentaire des Pâquerettes en CP (enfants nés en 2011), les inscriptions sont possibles du 1^{er} mars jusqu'à fin mai. Renseignements et inscriptions à l'Espace enfance.

Espace enfance, 5 rue des Pâquerettes (1^{er} étage) - Ouvert le lundi mercredi et vendredi de 8 h 30 à 11 h 45 et de 14 h à 17 h 15, le mardi de 14 h à 17 h 15 et le jeudi de 8 h 30 à 11 h 45. - Tel. 01 48 15 10 53 - courriel : espaceenfance@gournay-sur-marne.fr

Inscriptions aux centres multiaccueil

Pour tout accueil à partir de septembre 2017, régulier ou occasionnel, les dossiers sont à déposer avant le 22 mars 2017.

Pour les enfants de 3 à 18 mois, direction les Petits poucets et pour les enfants de 18 mois à 3 ans, rendez-vous aux Minimômes.

LES PETITS POUSETS

Contact : Karine CHAMBON
5 rue des Pâquerettes - 01 43 05 29 77
petitspoucets@gournay-sur-marne.fr

LES MINIMÔMES

Contact : Babeth GAUTHIER
1 rue des Pâquerettes - 01 58 84 26 15
minimomes@gournay-sur-marne.fr

LE PLEIN D'ACTIVITÉS POUR LES VACANCES DE PRINTEMPS

Jeunesse

Pour répondre au plaisir des adolescents à se retrouver et faire le plein d'activités, le service Jeunesse propose des stages durant les congés scolaires du printemps.

Après les activités hivernales au village d'hiver de la Base de loisirs de Vaires-Torcy, place aux activités printanières, avec, on l'espère, le retour d'un temps plus clément.

Pour les plus frileux, il sera également possible de faire le plein de découvertes au sein des structures de la Ville.

Vacances de printemps 2017 – 1^{ère} semaine, du 3 au 7 avril

Multisports

Le matin de 10 h 30 à 12 h 30

Le plein d'activités inédites à partager entre copains : échasses urbaines, kayak, golf, skate park et piscine.



Multisports

L'après-midi de 14 h 30 à 16 h 30

Les jeunes vont pouvoir se retrouver en allant à la piscine, au bowling, et en pratiquant l'accrobranche, le kayak et les sports de raquettes.

Vacances de printemps 2017 – 2^e semaine, du 10 au 14 avril

Atelier de loisirs créatifs

Le matin de 10 h 30 à 12 h 30

Les jeunes vont pouvoir développer leur créativité selon les techniques du paper toy (création de figurines de papier découpées et pliées à partir d'un patron personnalisé), scrapbooking, quilling (art de créer des formes décoratives avec des fines bandes de papier enroulées), décopatch et pompons.



Initiation aux sports de contact

L'après-midi de 14 h 30 à 16 h 30

Grâce à la pratique d'ateliers sportifs et ludiques d'initiation au kick-boxing, ce sont les nombreuses valeurs du sport qui seront mises en avant : le fair-play, le respect, la mixité et l'égalité.

Renseignements et inscriptions jusqu'au 17 mars, à l'Espace enfance.

Espace enfance, 5 rue des Pâquerettes (1^{er} étage) - Ouvert le lundi mercredi et vendredi de 8 h 30 à 11 h 45 et de 14 h à 17 h 15, le mardi de 14 h à 17 h 15 et le jeudi de 8 h 30 à 11 h 45.

Tel. 01 48 15 10 53 - courriel : espaceenfance@gournay-sur-marne.fr

LA CFE À GOURNAY

La CFE (Cotisation foncière des Entreprises) est dorénavant perçue par l'Établissement public territorial (EPT) Grand Paris-Grand Est dont fait désormais partie la commune de Gournay-sur-Marne depuis le 1^{er} janvier 2016.

Notre commune ne perçoit donc plus cet impôt et n'intercède pas dans les décisions qui y sont liées.



Par délibération du 8 avril 2016, le Conseil de Territoire a donc voté les taux de CFE, lesquels ont légèrement baissé pour Gournay-sur-Marne (35,19 % en 2015 – 35,01 % en 2016).

Il n'y a ainsi pas d'augmentation du taux, mais bien une baisse de ces taux.

Évolution du taux de la fiscalité des entreprises entre 2007 et 2016

Année	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Taux	23,06 %	23,06 %	23,93 %	24,29 %	35,19 %	35,19 %	35,19 %	35,19 %	35,19 %	35,01 %

Une potentielle augmentation de la CFE ne pourrait donc s'expliquer que de deux façons :

- **Soit une revalorisation de la valeur locative du bien professionnel de l'entreprise** (par exemple agrandissement du bien et/ou évolution de la valeur locative du bien votée par la Loi de Finances 2016 par l'État : +0,90 % en 2016).
- **Soit l'entreprise se trouve dans une tranche pour laquelle la base a été revue.** Lorsque la valeur locative est très faible, une cotisation forfaitaire minimum est fixée à partir d'une base dont le montant est délibéré par le Conseil territorial. Son montant varie en fonction du chiffre d'affaires ou des recettes de l'entreprise.

Ainsi, le 27 septembre 2016, le Conseil territorial a voté les bases minimums de CFE.

Le barème d'imposition à la CFE distingue 6 catégories de redevables en fonction de leur chiffre d'affaires

Montant du chiffre d'affaires ou des recettes*	Montant de la base minimum (délibération du 27/09/2016 du Conseil de Territoire Grand Paris Grand Est)
Inférieur ou égal à 10 000 €	505 €
Supérieur à 10 000 € et inférieur ou égal à 32 600 €	1 009 €
Supérieur à 32 600 € et inférieur ou égal à 100 000 €	2 119 €
Supérieur à 100 000 € et inférieur ou égal à 250 000 €	2 949 €
Supérieur à 250 000 € et inférieur ou égal à 500 000 €	4 213 €
Supérieur à 500 000 €	5 447 €

* Chiffre d'affaires HT réalisé au cours de N-2 (ou année en cours si moins d'un an d'existence).

C'EST QUOI LA CFE ?

La cotisation foncière des entreprises (CFE) est l'une des 2 composantes de la contribution économique territoriale (CET) avec la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE). Ces contributions ont été créées en remplacement de la taxe professionnelle.

Contrairement à cette dernière dont elle reprend l'essentiel des règles, la CFE est basée uniquement sur les biens soumis à la taxe foncière. Cette taxe est due dans chaque commune où l'entreprise dispose de locaux et de terrains.

La CFE est due chaque année par toutes les personnes physiques ou morales qui exercent une activité non salariée.

Les entreprises nouvellement créées, y compris les auto-entrepreneurs, sont assujettis à la CFE à partir de la deuxième année d'activité.



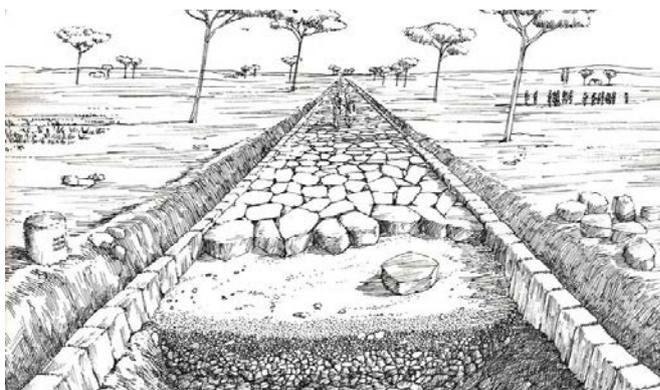
Continuons cette série par quelques rues de notre Ville aux noms étranges. Découvrons leurs histoires...

Bras Saint-Arnoult : le nom est hérité de l'ancien bras de la Marne formé par l'île qui portait ce nom et où était alors implanté le château. Sur le

nom en lui-même, Saint-Arnoult, les avis divergent, mais semble provenir des mots germaniques **Arn-Ald**, que l'on traduit par « vieil aigle ». Ces mots sont à l'origine également du prénom Arnold et de ses dérivés comme Arnaud, Arnould, Arnoux... Tous ces noms de saints, dont la forme latine est *Arnaldus*, viennent du vieux nom germanique *Arnoald* qu'on trouve au VII^e siècle, abrégé au siècle suivant en Arnald ou Arnold et qui donne Arnal à la fin du XI^e siècle.

Avenue des Princes : plusieurs explications cohabitent pour cette voie. Une ancienne voie romaine figure sur la carte de l'abbé de la Grive en 1746 sous le nom des *Principes*, du nom des légionnaires romains qui marchaient en tête de la ligne des batailles. Cette voie, disparue au début du siècle dernier, reliait Malnoue au Pont de Gournay. Il se pourrait aussi

qu'à la place de l'actuelle place des Pyramides (à cheval sur Champs-sur-Marne) se trouvât un camp romain afin de protéger les approvisionnements de Lutèce qui transitaient par notre région. La voie d'un tel camp s'appelait alors *Principalis via*. Enfin, on peut rappeler que les princes du sang, apparentés aux Bourbons, étaient propriétaires de la Forêt de Bondy, qui recouvrait tout l'est de la région parisienne. On pourrait trouver là une des origines possibles du nom.



Rue de la Rainette : cette appellation aux connotations largement poétiques s'explique sûrement par une ancienne présence d'un étang ou d'un petit bois où, le soir venu, les petites grenouilles vertes du même nom chantaient à tue-tête de leur petit coassement mélodieux.

À suivre.

ETAT CIVIL ET ÉLECTIONS : QUELQUES CHANGEMENTS

En bref

➤ Du fait de la réforme des modalités de délivrance de cartes nationales d'identité (CNI), passée dans le décret du 28 octobre 2016, la demande se fera désormais avec la prise d'empreintes digitales de manière numérique.



Cette pratique, déjà obligatoire pour la demande de passeport, nécessite un équipement spécifique et sera donc réalisée dorénavant dans les mairies déjà équipées (les plus proches étant Noisy et Chelles). Depuis le 28 février, la Mairie de Gournay-sur-Marne ne peut donc plus enregistrer vos demandes. Liste des villes sur : <https://passeport.ants.gouv.fr/Services-associes/Ou-faire-une-demande-de-passeport-CNI>

➤ Suite à la réforme des cartes nationales d'identité, principale demande des Gournaysiens au niveau du service de l'État civil.

La permanence du mardi soir, de 17 h 30 à 20 h, se fera uniquement le 1^{er} mardi du mois, à partir du mardi 4 avril 2017.

➤ L'année 2017 étant une année d'élections nationales (présidentielle et législatives), une navette au service des personnes âgées ayant des difficultés à se rendre par elle-même au bureau de vote sera disponible le matin des quatre dimanches de vote.

Pour en bénéficier, il suffit de prendre rendez-vous auprès du chauffeur en appelant le 07 63 62 82 82.



EN COURS

**Jusqu'au 19 mars 2017
le dimanche de 15 h à 18 h
ou sur RDV**

Musée Eugène Carrière

Célébrités de la Belle Époque, de Clemenceau à Verlaine

Des œuvres inédites ou rarement exposées composent cette nouvelle exposition autour des grandes personnalités du début du xx^e siècle qui côtoyaient l'artiste gournaysien.

**Tarif : 6 € ; gratuit pour les – de 12 ans.
Tarif visite commentée : 8 €. Visite-
atelier pour les enfants : 2 €.**

MARS

**Du jeudi 9 au mardi 14 mars
2017 de 10 h à 12 h
et de 14 h à 18 h**

Hôtel de Ville

Grain de folies

Les artistes de l'AGALC exposent aquarelles et diverses techniques de peinture dans un foisonnement de couleurs.

Entrée libre.



● **Vendredi 10 mars 2017
à 20 h**

● Centre sportif Jean-Claude Bouttier

● Mets tes baskets

● Découvre un sport : badminton

● **Réservation obligatoire par mail à
sports@gournay-sur-marne.fr.**

● **Samedi 11 mars 2017
à 20 h 30**

● Espace culturel Alain-Vanzo

● Soirée à thème : Disco

● Ressortez vos « pattes d'éléphant », vos cols « pelle à tarte » ou vos cols roulés en nylon, le dancefloor remonte le temps jusqu'en 70 et 80.

● **Billets en vente à partir de mi-janvier en Mairie.**

● **Dimanche 12 mars 2017
à 10 h**

● Parc de la Mairie

● Run écolo = 1 run = 1 déchet

● Courir et faire un geste pour l'environnement, c'est le défi de la Run Eco Team qui invite tous les coureurs à ramasser des déchets sur leurs chemins d'entraînement. Dans le cadre de l'évènement national, Gournay-sur-Marne participera à cette sortie run écolo d'environ 10 km le long des Bords de Marne et autour du Parc de Noisiel. Alors, n'hésitez pas, chaussez vos baskets, munissez-vous d'un petit sac à cordons et venez nous rejoindre à 10 h au Parc de la Mairie pour un départ en groupe.

● **<http://www.runecoteam.fr/>**

● **Dimanche 19 mars 2017
à 16 h 30**

● Espace culturel Alain-Vanzo

● Concert des professeurs

● L'AMG organise son traditionnel concert des professeurs de l'École de musique Jules-Massenet. Toute l'équipe pédagogique vous attend nombreux pour les applaudir.

● **Entrée libre.**

● **Du samedi 25 au lundi 27
mars 2017 de 10 h à 12 h et de
14 h à 18 h**

● Hôtel de Ville

● Exposition des ateliers Renoir

● Les travaux des peintres amateurs des Ateliers Renoir s'exposent aux yeux de tous les visiteurs. Trois jours pour les découvrir au sein de la belle Salle des mariages.

● **Entrée libre.**



● AVRIL

● **Vendredi 7 avril 2017
à 20 h 30**

● Espace culturel Alain-Vanzo

● Festival de gospel

● Depuis six ans, Max Zita et la chorale C2G organisent chaque année le festival Gospel et contribuent à aider les autres en donnant de leur temps... et de la voix!

● **Billets en vente sur place, 1 € sera reversé à une association caritative.**

● **Vendredi 21 avril 2017
à 20 h**

● Centre sportif Jean-Claude Bouttier

● Mets tes baskets

● Découvre un sport : mini-challenges

● **Réservation obligatoire par mail à
sports@gournay-sur-marne.fr.**

Samedi 22 avril 2017
à 20 h 30

Espace culturel Alain-Vanzo

Ruy Blas ou la Folie des Moutons noirs

Dans l'esprit du film *La Folie des grandeurs*, la célèbre troupe des Moutons noirs nous livre une adaptation très imprévisible de ce classique.

De 23 à 30 € suivant la catégorie.

Billets en vente en Mairie et sur place le soir du spectacle.



Dimanche 23 avril 2017
de 8 h à 19 h

Bureaux de vote

Élection présidentielle

MAI

Vendredi 5 mai 2017
à 20 h

Centre sportif Jean-Claude Bouttier

Mets tes baskets

Découvre un sport : tir à l'arc

Réservation obligatoire par mail à sports@gournay-sur-marne.fr.

Samedi 6 mai 2017
à 20 h 30

Espace culturel Alain-Vanzo

Les chorales ont du cœur

Croque-notes et Onelli, deux célèbres ensembles vocaux viennent donner de la voix pour les Restos du cœur.

ENTRÉE : 10 €. Les dons par chèques ouvrent droit à une déduction d'impôt.

Dimanche 7 mai 2017
de 8 h à 19 h

Bureaux de vote

Élection présidentielle

Lundi 8 mai 2017
à 11 h

Parvis de l'église

Commémoration

La Municipalité et les anciens combattants rendent hommage aux morts pour la France.

Samedi 13 mai 2017
à 20 h 30

Espace culturel Alain-Vanzo

Le Monde de Rita par Clémentine Célarie

Plongez dans l'univers bouillonnant d'une comédienne d'exception avec ce spectacle en avant-première.

De 28 à 35 € suivant la catégorie.

Billets en vente en Mairie et sur place le soir du spectacle.

Dimanche 14 mai 2016
à partir de 9 h

Plage de Gournay

L'O₂

Formez une équipe de 2 et venez affronter la double course : obstacles nature sur les Bords de Marne et canoë-kayak sur la Marne, en partenariat avec la section canoë-kayak de l'Association sportive de Chelles. *Participation : 15 €/pers..*

Samedi 21 mai 2016
de 10 h à 18 h

Espace culturel Alain-Vanzo

Le grand 8 : les 8 heures du jeu

Huit heures pour découvrir le jeu sous toutes ses formes, encadrées par des passionnés de l'association Cocktail Ludik.

Entrée libre. Restauration sur place.

Samedi 27 mai 2017
à 20 h 30

Espace culturel Alain-Vanzo

Les Voice Messengers

Un des plus grands groupes de jazz vocal se pose à Gournay le temps d'une soirée exceptionnelle.

De 28 à 35 € suivant la catégorie.

Billets en vente en Mairie et sur place le soir du spectacle.



Dimanche 28 mai 2017
à partir de 8 h

Parc de la Mairie/Av. du Maréchal Foch

Brocante du Parc de la Mairie

Chineurs, attention : un, deux, trois... brocantez à la recherche de la perle rare ou de la bonne affaire.

Entrée libre.

Dimanche 4 juin 2017
à partir de 9 h 30

Complexe sportif Jean-Claude Bouttier

Tous en sports

Une journée consacrée au sport : une matinée portes ouvertes des associations sportives le matin et une compétition amicale entre les associations l'après-midi.

Sur inscription : sports@gournay-sur-marne.fr

Numéros utiles

TOUTES URGENCES (numéro européen).....	112
SMS ou FAX (malentendants ou malvoyants).....	114
Police municipale (1, rue Gabriel-Verdier).....	01 45 92 23 58
Commissariat de Noisy / Gournay.....	01 55 85 80 00
(1 bis, avenue Émile-Cossonneau à Noisy-le-Grand)	
Caserne des Pompiers de Paris	01 43 04 20 18
(1, avenue Médéric à Noisy-le-Grand)	
Service d'urgence de dépannage Gaz et Électricité (gratuit).....	09 726 750 93
Centre antipoison (Paris).....	01 40 05 48 48
Hôpital Saint-Camille.....	01 49 83 10 10
(2, rue des Pères-Camilliens à Bry-sur-Marne)	
Hôpital privé de Marne-la-Vallée.....	01 49 14 80 00
(33, rue Léon-Menu à Bry-sur-Marne)	
Groupe hospitalier Le Raincy-Montfermeil.....	01 41 70 80 00
(10, rue du Général Leclerc à Montfermeil)	
SOS Médecins 93.....	36 24 (12 cts/min.)
Pharmacies de garde.....	32 37 (34 cts/min.)

SAMU.....	15
POLICE.....	17
POMPIERS..	18

L'ÉTAT CIVIL GOURNAYSIEN

entre novembre 2016
et février 2017

Ils sont nés

Nino PULCINA - Elora LOUSSERT
- Hector FUSARO BOURDELLE
- Timéo BENOIST - Eléonore MOIOLI - Emma JULIEN - Nina FILIPOVIC - Francesca COJOCARI - Kenji TAFIFIT - Joulain SALOMON - Niveetha SANTHIRANATHAN - Romane HADJADJ - Enzo BORGET - Cristian CAMBUR - Elena MARTEL - Clément VAILLERGUES - Sasha POURCINE - Soline PETITON - Noah BOIRON - Robert CIOBICA - Alexandre DUBILLON - Margaux ETTORI - Giulia FERREIRA - Yanis BOUZEGHTI - Charlie PEDROSA BOUDIN - Clara HENGUELLE SCHANG - Maélie RUEDA

Navette gratuite « la Gournaysienne »

Pour bénéficier de la navette gratuite le **samedi matin, entre 9 h et 12 h**, toute l'année, y compris les jours fériés, il suffit de prendre rendez-vous en appelant le 07 63 62 82 82.

Permanence d'un avocat

Maître CORNUT, de Neuilly-sur-Marne, vous reçoit gratuitement en mairie pour répondre à vos questions juridiques **le 1^{er} mardi du mois à partir de 18 h en mairie, sur rendez-vous au 06 43 88 36 83.**

Permanence départementale

Le Conseiller départemental du canton, Emmanuel CONSTANT, vous reçoit sur rendez-vous en contactant le 01 43 93 93 48 ou econstant@cg93.fr. Les prochaines permanences sont prévues le 14 mars, 2 mai et 7 juin.

Permanence parlementaire

Le Député de la circonscription, Michel PAJON, vous reçoit sans rendez-vous. Les prochaines permanences sont prévues le 21 mars et 2 mai.



Église Saint-Arnoult

Messe tous les samedis à 18 h 30 d'octobre à juin. Messe tous les dimanches à 10 h 45. Accueil tous les samedis de 10 h 30 à 11 h 30 et le lundi soir de 17 h à 18 h

Pour le Carême et la Semaine sainte :

- Mercredi 1^{er} mars messe des Cendres à 19 h 30
- Samedi 8 avril à 18 h 30, messe anticipée des Rameaux

- Dimanche 9 avril 10 h 45, messe des Rameaux
- Jeudi saint 13 avril office à 19 h 30
- Vendredi saint 14 avril, Chemin de Croix à 15 h
- Vendredi saint 14 avril, office de la Passion à 16 h
- Samedi 15 avril, Veillée Pascale à 20 h
- Dimanche 16 avril, messe de Pâques Résurrection du Seigneur à 10 h 45.

Ils se sont dits « oui »

Charles DI et Esther ZAMBO WONDJE - Franck BERRU et Christine SURMONNE - Jean-Marc CHOPIN et Phattharawadee SEEMUED

Ils nous ont quittés

Louis FONTENAILLE – Jacques CHARRIER – Gérard TYTGAT
Geneviève MICHEL épouse MELLEC – Ginette MOUTON veuve GIRAULT – Guy GROBON
Geneviève GIRAUD – Mathis ALVES FRUGIER – Denise GASNIER épouse MAITRE – Jacob DAHAN – Solange DOVILLERS – Silvio FRACASSO – João CARLOS – Dominique BERTRAND

GOURNAY au cœur

En ce début d'année, nous travaillons sur l'élaboration de notre prochain budget qui sera voté au mois de mars.

Cette année encore, nous devons faire face à une baisse supplémentaire des dotations de l'État, avec la loi de finances 2017 qui marque la poursuite de la contribution des collectivités territoriales à l'effort de redressement des comptes publics au travers des concours financiers dont elles bénéficient.

Cette baisse imposée aux communes par le Gouvernement a débuté en 2014 et s'est intensifiée en 2015 puis 2016, et malheureusement se poursuivra en 2017. **Cela s'est traduit pour Gournay-sur-Marne par une diminution de 5,9 % des dotations de l'État en 2014, puis 15,8 % en 2015 et 17,34 % en 2016.**

43 % des communes franciliennes ont choisi d'augmenter leurs impôts locaux suite à la baisse des dotations de l'État, selon une enquête de l'Association des maires d'Île-de-France, dont les résultats ont été dévoilés le 27 septembre 2016.

Comme vous le savez, ce n'est pas le cas à Gournay-sur-Marne.

GOURNAY notre village

Il ne faut pas transiger avec la sécurité des écoles, et autres lieux d'accueil des enfants.

Nous avons demandé lors du CM du 29/09/2016 qu'un diagnostic sur la sécurité de ces établissements soit réalisé. Mr le Maire a bien organisé une réunion sur le sujet le 11/10/2016, or, à ce jour les conclusions de cette commission ne sont toujours pas connues.

Il faut pourtant anticiper et agir vite pour assurer une sécurité accrue à nos jeunes Gournaysiens.

Il convient de renforcer les préconisations de l'État par des solutions adaptées à nos structures telles que le renforcement des clôtures, l'installation de caméras de vidéo-surveillance et dans certains cas de visiophones aux entrées des établissements, il convient également d'augmenter les fréquences de passage des policiers aux abords de ceux-ci.

Nous souhaitons que tout ceci prenne forme le plus rapidement possible, afin que nos petits Gournaysiens puissent s'épanouir dans des structures bien sécurisées.

Vos élus «Gournay notre Village»

Franck Attal

Suzie Charrier

Bernard Livian

Jean-Pierre LAHAYE

Il s'agissait d'un engagement de campagne, nous le respectons.

Ainsi, en 2017, il est donc exclu d'augmenter les taux de la fiscalité des ménages, les Gournaysiens ayant déjà dépassé leur seuil de pouvoir contributif, selon nous.

Cet engagement fort de la majorité municipale est rendu possible grâce à une gestion rigoureuse de l'argent public, mais aussi à des arbitrages qui nous permettent de continuer à développer nos actions et de garantir des services publics de qualité dans notre ville.

Par ailleurs, **nous tenons à remercier toutes celles et tous ceux qui se sont mobilisés en nombre lors des différentes primaires**, grands rendez-vous démocratiques. Dans les prochains mois, nous serons amenés à nous exprimer, de nouveau, pour l'avenir de notre pays lors de l'élection présidentielle puis lors des élections législatives.

Nous vous invitons à vous déplacer massivement pour ces scrutins afin de faire entendre votre voix, car il s'agit de ne laisser personne décider à votre place.

GOURNAY s'engager pour demain

Que deviennent nos séniors ?

Ils sont environ 900 à Gournay, et ils ne sont qu'une centaine environ à participer aux activités qui leurs sont dédiées.

Pourquoi ?

Parce qu'on vient de les changer de lieu, (de la salle Marceau à la Maison pour tous)

Parce qu'on leur demande de payer (15€/an) alors qu'avant c'était gratuit

Parce que les activités proposées ne sont pas toujours adaptées à nos anciens et qu'ils ne sont pas assez bien informés

Parce qu'ils n'ont plus le même accompagnement ; malgré l'initiative de l'association « bon pied bon œil »

Nous devons faire des efforts à leur égard.

Qu'attendons-nous ?

Gournay s'engager pour demain: Martine Antona- Ringot, Pierre Hageman, Jean Recherchant, Pascale Dumetz, notre site www.gournaydemain.fr



Ville de
Gournay
sur
Marne

Dimanche 14 mai

à partir de 9 heures



LO 2

Course nature
d'obstacles
& Canoë-kayak
par équipe de 2



Départ & arrivée

Plage de Gournay

Ouvert aux équipes hommes, femmes ou mixte - Réservée aux majeurs - Nombre de participants limité
Participation : 15 €/personne - Informations et inscriptions sur le site de la Ville : www.ville-gournay-sur-marne.fr